

Optimiser vos décisions budgétaires et financières en adaptant vos stratégies de financement

Pour qui ?

- Elu.e
- Directeur Général et Directeur général adjoint « Ressources »/Secrétaire de Mairie
- Directeur financier
- Responsable comptable ou financier
- Contrôleur de gestion



Quel prérequis ?

Disposer d'une culture budgétaire et financière

Quand ?



À distance – 0,5 JOUR (3h30)

Mardi 26 novembre de 9h à 12h30

Contact



formation@finances-territoires.fr



04 69 96 61 60

(Re) DEFINIR VOTRE STRATEGIE FINANCIERE POUR ADAPTER LE FINANCEMENT DE VOS INVESTISSEMENTS A VOS ENJEUX

Objectifs

- ▲ Disposer d'une prospective financière à jour pour tester les hypothèses qui s'offrent à vous en fonction de la PPI souhaitée/souhaitable et de son exécution prévisionnelle (dépenses et recettes)
- ▲ Disposer d'une visibilité suffisante pour prendre les décisions, notamment d'investissements et d'emprunts (stock et flux nouveaux) les plus appropriées pour permettre la réalisation de vos objectifs à court et moyen terme

Programme

1. La prospective financière au service de la stratégie financière : Une prospective, Pourquoi ? Comment ? Pour qui ?

- Outil de simulation
- Outil de prise de décision
- Outil de communication interne et externe
- Outil de suivi et de pilotage

3. Définir les financements adaptés et optimiser le cadre de la consultation bancaire

- Organiser les relations bancaires
- Construire un dossier de demande de financement
- Rédiger des cahier(s) des charges et définir une grille d'analyse des offres : critères ?
- Analyser les offres vs critères
- Savoir quand et comment négocier avec les différents établissements : points de vigilance et bonnes pratiques de la proposition commerciale au contrat

2. Rappel des différents types de financement

- Les typologies de contrats bancaires proposés aux organismes publics
- Les caractéristiques essentielles de l'économie d'un contrat

4. Optimisation financière : la gestion (réac)active de la dette

- Resituer les objectifs de gestion active dans la vision prospective
- Auditer le stock de dette
- Profiler et reprofiler sa dette en fonction des capacités financières de l'organisme (mettre en place des opérations de remboursements anticipés, de refinancement et/ou d'allongement).
- Sécuriser son risque de taux : arbitrages contractuels et/ou mise en place d'instruments financiers de couverture

